

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 17 DÉCEMBRE 2020**

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue par vidéoconférence à 20 h 00, le jeudi 17 décembre 2020, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet. Cette séance se tient par vidéoconférence étant donné la situation actuelle de la pandémie Covid-19 et tel que recommandé par les autorités de la santé publique.

Sont aussi présents par vidéoconférence les conseillers suivants :

Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et madame Annie Sénéchal.

Madame Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2021 et du programme triennal des immobilisations.

259-12-2020

**RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QUE** le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU QUE** le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER HUBERT GAGNÉ-GUIMOND  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Le Conseil adopte le budget « revenus » qui suit pour l'année financière 2021 :

	<b>BUDGET 2021</b>
Taxes	2 085 609 \$
Paiements tenant lieu de taxes	170 \$
Transferts	689 713 \$
Services rendus	55 367 \$
Imposition de droits	14 500 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	8 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	76 540 \$
Transfert aux activités d'investissement	(645 888) \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 289 011 \$</b>

**QUE** le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2021 :

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

		<b>BUDGET 2021</b>
Administration générale		394 954 \$
Sécurité publique		268 724 \$
Transport		763 760 \$
Hygiène du milieu		
Matières résiduelles	147 287 \$	
Matières recyclables	97 135 \$	539 366 \$
Matières putrescibles	26 661 \$	
Eau, égout et cours d'eau	268 283 \$	
Aménagement, urbanisme et développement		174 619 \$
Loisirs et culture		213 391 \$
Frais de financement		40 868 \$
Remboursement de la dette à long terme		145 675 \$
Amortissement		(252 346) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>2 289 011 \$</b>
<b>SURPLUS</b>		<b>0</b>

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

<b>PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS</b>			
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Camion utilitaire 1 tonne	75 000 \$		
Citerne		140 000 \$	
Routes		210 000 \$	210 000 \$
Pluvial Saint-Louis	50 000 \$		
Projet Station	125 000 \$	150 000 \$	7 500 000 \$
Équipement de bureau	25 000 \$		
Eau Carré Bérubé	321 650 \$		
Équipements voirie	20 000 \$		
Rénovation du bâtiment municipal+garage	261 600 \$		350 000 \$
Égout Gendron et pluvial rue des Érables	50 000 \$	600 000 \$	
Mâts de drapeaux	12 500 \$		
Aménagement de la Halte routière	6 500 \$		
	947 250 \$	11 00 000 \$	8 060 000 \$

260-12-2020

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,**  
la levée de l'assemblée à 20 H 15.

\_\_\_\_\_  
Rosaire Ouellet, maire

\_\_\_\_\_  
Isabelle Michaud, secrétaire-trésorière